

MUNICIPALITÉ DU CANTON D'ARUNDEL

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée que lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité du Canton d'Arundel tenue le 20 novembre 2018, le conseil municipal a adopté le calendrier des séances 2019.

Les séances auront lieu les mardis à 19 heures aux dates suivantes : 15 janvier 2019, 19 février 2019, 19 mars 2019, 16 avril 2019, 21 mai 2019, 18 juin 2019, 9 juillet 2019, 20 août 2019, 17 septembre 2019, 15 octobre 2019, 12 novembre 2019, 10 décembre 2019.

Donné à Arundel ce 21 novembre 2018.

MUNICIPALITY OF THE TOWNSHIP OF ARUNDEL

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned that at the regular meeting of council of the Municipality of the Township of Arundel held on November 20th 2018, the municipal council adopted its calendar of meetings for 2019.

These meetings will be held on Tuesday at 7:00 p.m. on the following dates: January 15th 2019, February 19th 2019, March 19th 2019, April 16th 2019, May 21st 2019, June 18th 2019, July 9th 2019, August 20th 2019, September 17th 2019, October 15th 2019, November 12th 2019, December 10th 2019.

Given at Arundel this 21st day of November 2018.



France Bellefleur, CPA, CA

Directrice générale/secrétaire-trésorière

Director general/secretary-treasurer

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant les dates de séances du conseil pour l'année 2019 au bureau de la Municipalité, sur les deux (2) tableaux d'affichage (intérieur et extérieur) situé au 2, rue du Village ainsi qu'au bureau de poste, sur les deux (2) tableaux d'affichage (intérieur et extérieur) situé au 14, Route du Doctor Henry à Arundel, en date du 21 novembre 2018.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat à Arundel, ce 21^{ième} jour de novembre 2018.



France Bellefleur, CPA, CA

Directrice générale/secrétaire-trésorière